

TABLEAU DE BORD DU SDAGE 2022-2027

Arrêté du 17 mars 2006 relatif au contenu des SDAGE

Article 1-II : Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux est notamment accompagné, à titre informatif, des documents suivants :

5° Le dispositif de suivi destiné à évaluer la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

Article 12-V

[Indicateurs nationaux, compléments propres au bassin]

Le dispositif de suivi est actualisé a minima lors de la mise à jour du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et de la mise à jour de l'analyse des caractéristiques du bassin.

Le précédent tableau de bord des indicateurs du SDAGE a été intégré aux documents d'accompagnement du SDAGE 2022-2027.

Évaluation par rapport aux objectifs du SDAGE 2022-2027

Les objectifs écologiques n'ont pas été atteints pour les masses d'eau suivantes :

Masses d'eau cours d'eau

FRJR103 Lorrain amont : moyen avec chlordécone (objectif écologique bon en 2015)

FRJR104 Lorrain aval : moyen sans chlordécone (objectif écologique bon en 2015)

Masses d'eau côtières

FRJC013 Baie du Trésor : moyen sans chlordécone (objectif écologique bon en 2021)

Évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le SDAGE

Les objectifs chimiques n'ont pas été atteints pour les masses d'eau suivantes :

Masses d'eau cours d'eau

FRJR110 Rivière-Salée : mauvais (objectif chimique bon en 2015)

FRJR111 Lézarde aval : mauvais (objectif chimique bon en 2015)

Le report de délai et l'objectif moins strict ont été utilisés pour les autres masses d'eau qui ne sont pas en bon état au sens de la DCE.

Évaluation de l'état des différents éléments de qualité

Masses d'eau cours d'eau

La Lézarde aval et la Lézarde moyenne sont en état médiocre (IBMA, IDA, chlordécone) et 13 autres masses d'eau sont en état moyen (éléments déclassants divers).

Masses d'eau côtières

La Baie du Galion (physico-chimie, AC, ANC, azote agricole, chlordécone) et le Nord Baie de Fort-de-France (AC, ANC, azote agricole, chlordécone) sont en état mauvais. La Baie de Génipa, le Fond ouest de la Baie du Robert, la Baie de Sainte Luce et l'Etang des Salines sont en état médiocre (éléments déclassants divers). 14 autres masses d'eau sont en état moyen (éléments déclassants divers).

Masses d'eau souterraines

La Pelée-Est, la Jacob-Est et la Jacob Centre sont en état médiocre (éléments déclassants divers).

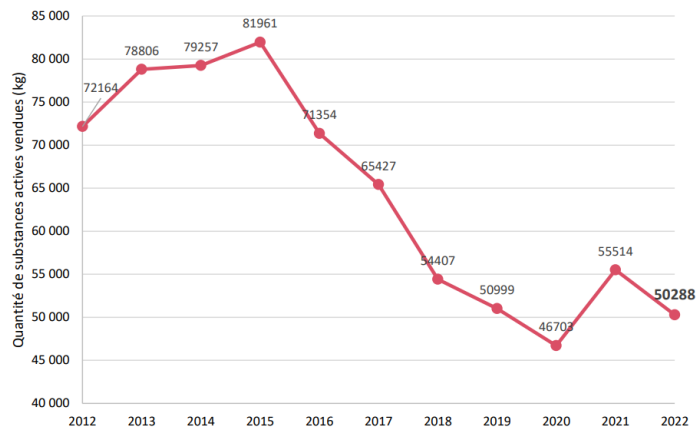
Masse d'eau artificielle

La Manzo est en état moyen (physico-chimie, cuivre).

Le dire d'expert a été utilisé dans certaines évaluations.

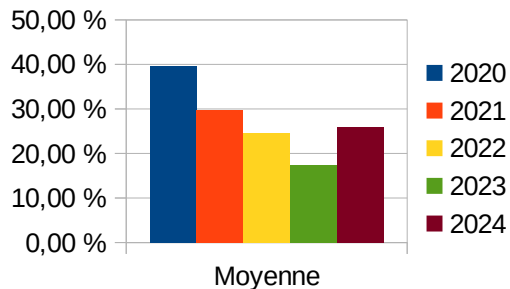
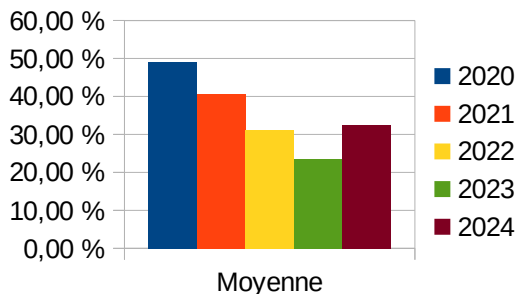
La réduction des émissions de chacune des substances prioritaires

La loi Labbé visant à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires a été publiée en février 2014. Une baisse de leur utilisation a été constatée jusqu'en 2020. Depuis, il n'y a pas encore d'évolution claire de l'usage des produits.



Le dépassement des objectifs de quantité aux points nodaux

Les périodes de sécheresse ont un effet direct sur les dépassements des seuils (DOE et DCR).

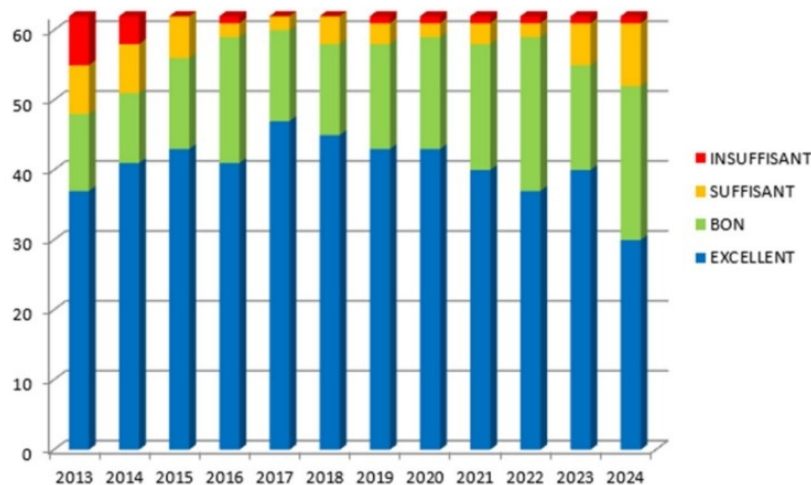


Linéaire de berge de cours d'eau restauré par génie écologique

Après consultation des EPCI, de l'ONF et de la Police de l'eau, il apparaît qu'il n'y a pas eu de nouveaux travaux de restauration par génie écologique identifiés en lien avec les cours d'eau depuis le dernier tableau de bord.

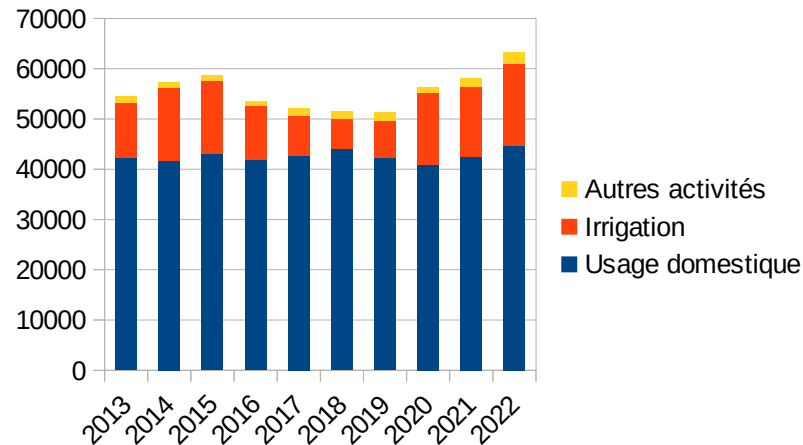
Évaluation des eaux de baignades

La qualité des eaux de baignades reste dans l'ensemble bonne, même si on peut noter une augmentation du qualificatif suffisant.



Les volumes d'eau prélevés en eau souterraine et en eau de surface et leur ventilation par secteur d'activité

Les niveaux de prélèvement des eaux pour l'agriculture sont très variables et dépendent fortement des périodes de sécheresse.



Le rendement des réseaux de distribution d'eau potable (indicateur SISPEA P104.3)

Le rendement des réseaux de l'Espace sud sont bons. Celui des réseaux de la CACEM et de CAP Nord sont insuffisants. Pour la CACEM, on peut noter que des travaux de fiabilisation des données sont en cours.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	Objectif SDAGE 2027
Espace sud	NA	NA	NA	80,9	80,2	80,4	84,5	81,8	80,6	80,00 %
SICSM	77,1	76,6	82,2	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Odyssi	63,5	58,6	57,5	59	61,1	60,1	64,3	64,5	56	80,00 %
Odyssi/ Schoelcher	69	75,1	77,4	65,22						
Morne-Rouge	62,3	63,6	58,5	59,7	50,2	57	52,5	51,6	54,5	80,00 %
SCCNO	65,3	74,6	77,9	74,4	72,3					
SCNA	58,5	59,5	59,3	57	55,7					

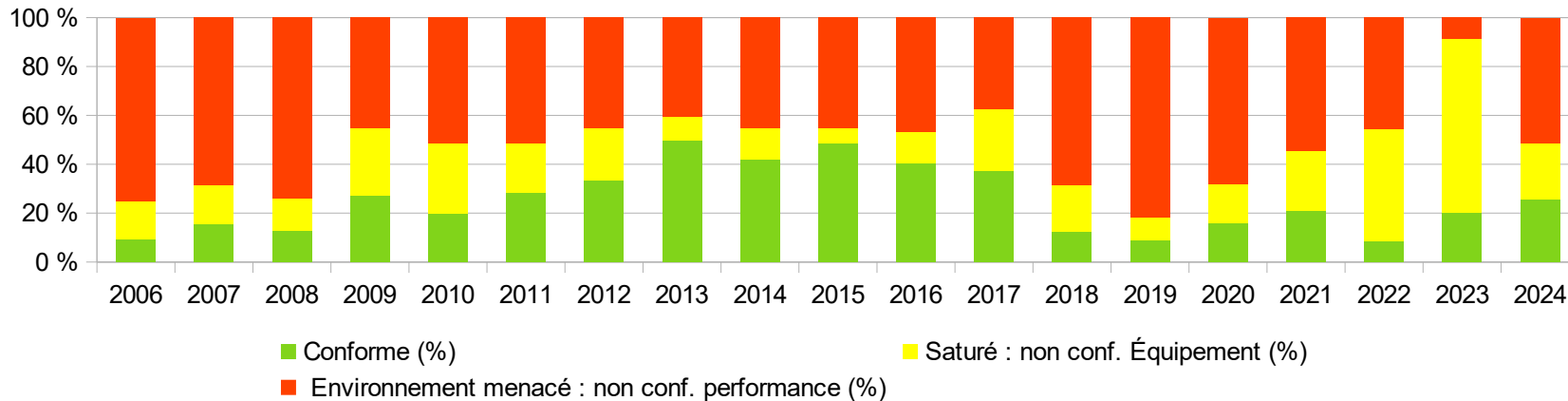
La délimitation des aires d'alimentation des captages et la réalisation des plans d'action

La protection de certaines aires d'alimentation de captage doit encore être faite.

Nombre de DUP au 1er janvier 2025	DUP au 1er janvier 2025			
	Engagée	Réalisée	Suspendue	Total Résultat
MAITRE OUVRAGE				
CAESM		3		3
CAPNORD	5	13		18
CTM	1	1		2
ODYSSI	1	8	1	10
Total Résultat	7	25	1	33

La conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines

Le traitement des eaux résiduaires urbaines est insuffisant au regard des obligations européennes.



Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif

Les données fournies par CAP Nord montre une amélioration des taux de conformité. La fourniture des données par l'Espace Sud et la CACEM doit être améliorée.

	2020	2021	2022	2023
CAP Nord	21,2%	22,9%	25,1%	28%
CAESM	17% (*)	Non fournie	Non fournie	Non fournie
CACEM	29% (*)	2,2%	Non fournie	0,5%

Taux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif

En considérant que les contrôles pour réhabilitation correspondent à des travaux effectifs, les taux restent très faibles par rapport au parc existant.

	2020	2021	2022	2023
CAP Nord	0,3 ‰	0,7 ‰	0,1 ‰	0,3 ‰
CAESM	1,2 ‰	1,6 ‰	1,1 ‰	Non calculable
CACEM	0‰	Non calculable	Non calculable	Non calculable

Volume d'eau usée réutilisée pour l'irrigation agricole, l'arrosage des espaces verts et les golfs

A ce jour, il n'y a pas de réutilisation des eaux des stations d'épuration urbaines, mais plusieurs projets sont à l'étude :

- Sainte-Luce : irrigation d'une exploitation de cannes à sucre (120 ha) à partir des eaux usées de la station d'épuration de Gros Raisin située à Sainte-Luce (dossier réglementaire en cours d'instruction)
- Galion : projet d'irrigation de cannes à sucre (150 ha) avec les eaux usées de la station d'épuration de Desmarinières à Trinité

Superficie couverte par les schémas d'assainissement des eaux pluviales

Aucune des EPCI n'est couverte par un schéma d'assainissement des eaux pluviales, mais des actions préparatoires sont en cours. Une étude de préfiguration menée de concert par les trois EPCI est en cours.

L'accessibilité et la fréquentation des cours d'eau par un ou des poissons migrateurs

Selon le schéma départemental de vocation piscicole tous les cours d'eau sont fréquentés par des poissons migrateurs.

La restauration de la continuité au droit des ouvrages situé sur les cours d'eau classés au titre du 2° de l'article L214-17 du code de l'environnement

Les cours d'eau de la liste 2 (obligation d'intervention) sont : Rivière Case Navire, Rivière Blanche, Rivière La Lézarde (intermédiaire et aval), Fond Bourlet.

Des travaux ont été exécutés sur la rivière Blanche (20 rétablissements de continuité).

Une étude a été réalisée sur les autres cours d'eau de la liste 2. Elle doit être complétée par une étude plus opérationnelle.

Nombre de mangroves en « bonne santé » par rapport au nombre de mangroves suivies

L'étude sur l'évaluation de l'état de santé des mangroves de Martinique (2017 à 2021) n'a pu établir un état de santé pour l'ensemble des mangroves.

Le bilan des pressions qui a pu être réalisé est le suivant :

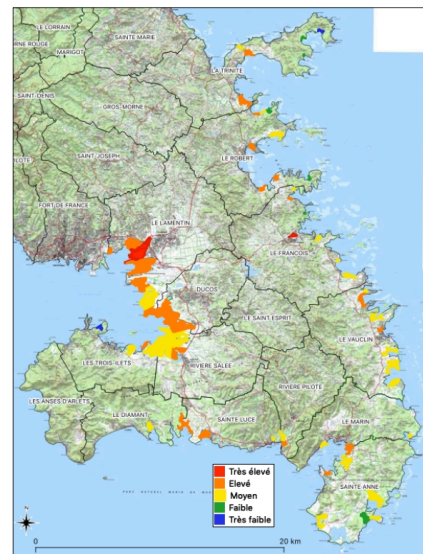
Pressions très élevées : 2 (3,2%)

Pressions élevées : 25 (40,3 %)

Pressions moyennes : 27 (43,5%)

Pressions faibles : 6 (9,7%)

Pressions très faibles : 2 (3,2%)



Pourcentage de SAU en contrat MAE par rapport à la SAU des aires d'alimentation de captage

Au total, ce sont 1 213 ha de surfaces contractualisés sous MAEC-AB, dont 202 ha sous certification en Agriculture Biologique, sur les 11 627 ha de SAU déclarées à la PAC en 2020 (source RPG 2020 - ILOT) dans le périmètre des masses d'eau du SDAGE, soit 10 %.

Seul le captage de la Capot a été classé en captage Grenelle avec une aire d'alimentation de 5 385 ha. Au regard de cette superficie, les surfaces correspondant aux exploitations agricoles faisant l'objet de mesure agroenvironnementale sont de 3,4 %. Si on prend en compte la surface agricole utile évaluée à 1046 ha dans les études faites pour la protection de ce bassin versant, le taux atteint 18 %.

Nombre de petites fermes d'élevage mises aux normes (selon le RSD) par rapport au nombre total de petites fermes d'élevage recensé

Il n'a pas été possible de récupérer des informations relatives à cet indicateur auprès de la DAAF, de la Chambre d'agriculture ou des mairies.

Pourcentage de stations de suivi des récifs coralliens dont le recouvrement corallien est stable ou en augmentation

Sur les 11 masses d'eau où l'indice corail DCE a été établi, six sont en état stable et cinq voient leur qualité augmenter. 9 sont en indéterminés

Le suivi IFRECOR montre une évolution plus défavorable.

Volume de sédiments portuaires traités par rapport au volume total de sédiments dragués

A part un ressuage, il n'y a pas de réel traitement des sédiments portuaires.

Nombre et surface des Zones de Mouillages d'Equipements Légers (ZMEL)

Les ZMEL faisant l'objet d'une autorisation domaniale délivrée par la direction de la mer sont au nombre de 9, pour un total de 414 bouées et une superficie de 76,45 ha.

Nombre de dispositifs de collecte des eaux grises et noires fonctionnelle en zone portuaire

Il existe cinq dispositifs de collecte des eaux grises et noires pour les ZMEL. Ils peuvent dans certains cas ne pas être fonctionnel.

La couverture des zones de répartition des eaux par des organismes uniques de gestion collective

En Martinique, aucune ZRE n'a été mise en place pour le moment et il n'existe pas d'Organisme Unique de Gestion Collective (OUGC).

Sur la base de l'étude des volumes prélevables réalisée par le BRGM en 2021, un projet de création de 17 ZRE est cependant prévu.

Nombre de présentations d'avancement en CEB des actions des différents plans nationaux

Depuis le dernier tableau de bord, les actions nationales qui ont été présentées sont les suivantes :

2024 Protocole d'intensification et de délimitation des zones humides en outre-mer

2023 Fonds vert.

2022 Aucun.

2021 Plan d'urgence eau potable, plan de relance eau potable.

Le développement des SAGE et des contrats de milieux

Il n'existe pas de SAGE en Martinique.

Le Contrat de la grande baie Martinique et le Contrat littoral sud sont actifs. Le plan d'action du Contrat littoral Nord est en cours de préparation.

La récupération des coûts (eau et assainissement) par secteur économique

Les taux de récupération des coûts sont les suivants :

	Ménages	APAD	Industrie	Agriculture
Taux de récupération des coûts HORS coûts environnementaux	70%	58%	80%	68%
Taux de récupération des coûts AVEC coûts environnementaux	67%	55%	69%	38%

*APAD : Activités de Production Assimilées Domestiques (service ...)

*Coûts environnementaux : estimation des conséquences liées aux consommations de ressources naturelles et aux émissions de polluants

Je vous remercie.